

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 décembre 2009

Original : français

Lettre datée du 30 décembre 2009, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que la lettre datée du 28 décembre 2009 (S/2009/679), dans laquelle vous faites part de votre intention de réduire de 100 hommes la garde militaire qui assure la sécurité du Tribunal pénal pour la Sierra Leone et de maintenir en place jusqu'à ce que le Tribunal achève ses travaux en 2011 une compagnie de 150 hommes composée d'éléments d'infanterie et de soutien a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité, qui prennent note de cette information et de votre intention.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Michel **Kafando**

